



26, boulevard Sainte Barbe - 59140 Dunkerque

Conditions Générales de Vente

Toute commande ou utilisation de notre service de messagerie urbaine non-motorisée implique de plein droit l'acceptation entière et sans réserve des présentes conditions générales. Elles ne pourront être modifiées par les propres conditions générales du client.

1. Service

"Les Courses Asteur" est une société qui assure son service de livraisons avec comme seul moyen de transport le vélo.

Le service assuré s'entend depuis la prise de la marchandise chez l'expéditeur jusqu'à sa complète livraison au destinataire de la course (d'une adresse d'enlèvement vers une adresse de livraison).

L'acceptation sans réserve de l'envoi par le destinataire, matérialisée par l'apposition de sa signature et de son cachet commercial sur la souche du bon de livraison, constitue la fin du contrat et atteste de sa bonne exécution valant décharge pour "Les Courses Asteur" de sa responsabilité.

2. Marchandise acceptée

"Les Courses Asteur" accepte toutes les livraisons, à l'exception de celles pouvant porter atteinte à la sécurité des coursiers à vélo de l'entreprise.

Dans ces conditions, "Les Courses Asteur" se réserve la faculté de refuser toute course qui contreviendrait à cette disposition, et ce, y compris après la prise de commande, si le coursier n'obtient pas la garantie que la marchandise, objet de la course, est conforme aux présentes conditions générales.

"Les Courses Asteur" se dégage de toute responsabilité quant au contenu des marchandises transportées et en cas de non-respect de la législation française en vigueur.

3. Délais

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et correspondent à des conditions de climat et de circulation normales.

En aucun cas "Les Courses Asteur" ne pourra être tenue responsable d'un retard dû à l'obligation de respecter la réglementation routière ou dû à des événements paralysant l'activité économique tels que la grève, les barrages routiers, les manifestations sur la voie publique, les troubles sociaux et politiques ainsi que les intempéries rendant inutilisable le moyen de transport, telles que le gel, la neige, les inondations ou encore les tempêtes de vent.

"Les Courses Asteur" s'engage à prévenir le client lors de la prise de commande en cas de survenance de ces événements. De même, tout retard dû à des instructions et déclarations erronées du client ne peut engager la responsabilité de "Les Courses Asteur" quant au non-respect des délais.

En cas d'absence du destinataire, le colis est systématiquement stocké ou re-livré (dans le cas d'une mauvaise adresse d'expédition) moyennant une refacturation. « Les Courses Asteurs » s'engage à informer son client par téléphone en cas de problème de livraison arrivant durant son déroulement.

4. Tarifs

Le tarif d'une course dépend de plusieurs critères: poids, volume, distance et délai de livraison.

Les prix en cours hors taxe sont ceux affichés sur notre grille tarifaire.

En plus du tarif de base d'une course, des suppléments pourront s'appliquer (fausse adresse, urgence, aller-retour, etc.)

Le prix réel d'une course est communiqué par « Les Courses Asteur » lors de la prise de commande.

"Les Courses Asteur" pourra également proposer une réduction forfaitaire en cas de course régulière ou de tournée de courriers; cette réduction sera annoncée avant facturation.

Une facture sera éditée à la fin de chaque mois, correspondant au total des courses effectuées durant le mois.

5. Paiement

Le paiement devra s'effectuer dans un délai maximum de 30 jours après édition de la facture, par chèque, virement ou espèces, sauf stipulation contraire par "Les Courses Asteur". La date d'échéance est celle écrite sur la facture au moment de son édition.

La facture sera envoyée par e-mail au format PDF (ou livrée en format papier sur demande) à la fin de chaque mois. Elle comportera le nombre de courses effectuées durant le mois, les éventuelles réductions auxquelles le client aurait droit, ainsi que le montant total dû.

"Les Courses Asteur" peut également, sur simple demande orale ou écrite, éditer une facture avant la fin du mois en cours.

Conformément à l'art L 441-6 du code de commerce, tout retard de règlement entraînera le paiement de plein droit sans mise en demeure préalable d'un intérêt de retard calculé au taux de trois fois le taux d'intérêt légal par an, applicable dès le premier jour de retard et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement.

De plus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement s'appliqueront automatiquement en cas de retard de paiement, dont le montant est fixé à 40 € suivant l'article D441-5 du code de commerce (décret n° 2012-1115 du 02.10.2012).

6. Assurance

"Les Courses Asteur" a contracté une assurance de transport afin de garantir le client contre tout dommage résultant de l'exécution du service objet des présentes conditions générales.

Dans le cadre de ce contrat, "Les Courses Asteur" assure les plis et colis à hauteur de 1500 Euros, depuis la prise en charge du pli ou du colis, jusqu'à sa complète livraison au destinataire, matérialisée par la signature du bon de livraison.

"Les Courses Asteur" n'est cependant pas responsable des dommages, avaries ou pertes survenues aux marchandises du fait de leur vice propre ou d'un emballage défectueux. Le client doit prendre toutes les dispositions nécessaires d'emballage et de protection afin que le transport s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

"Les Courses Asteur" se dégage également de toute responsabilité quant au contenu des plis transportés notamment en cas de transport de marchandises illégales ou au cas où la nature de la marchandise ne peut faire l'objet d'un transport ou s'oppose à un transport en vertu d'une réglementation en vigueur.

7. Engagements du client

Le client doit prendre toutes les dispositions nécessaires d'emballage et de protection afin que le transport s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

Toute réclamation, quelle que soit sa nature, devra être confirmée dans les trois jours qui suivent la livraison par lettre recommandée à notre siège social.

8. Force majeure

"Les Courses Asteur" est déchargée de sa responsabilité en cas de défaut de service causé par un cas de

force majeure ou du fait d'un tiers, et ce conformément aux textes, actuellement applicables en France, définissant ces critères.

9. Attribution de juridiction

Tous les litiges pouvant naître de l'exécution de nos livraisons seront soumis au tribunal de commerce de Dunkerque.

10. Décrets de référence

Les décrets n°99-269 du 6 Avril 1999 et n°2003-1295 du 26 décembre 2003 font notamment référence dans le cadre des services proposés par "Les Courses Asteur"

– SIRET 822 024 881 00010 – APE / NAF 5320Z